



23^{ème} GRAND PRIX DE NÎMES CAMPAGNE

30, 31 Mars et 1^{er} Avril 2007

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article 1- **Formule de jeu** : 54 Trous Stroke-play Brut – 18 trous par jour

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs français licenciés à la FFGolf et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous.

Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf avant le samedi 17 mars 2007 à 18 heures

Article 2 - **Séries, marques de départ et nombre de joueurs** :

Une série Dames :	index inférieur à 6,5	Départs marques bleues
Une série Messieurs :	index inférieur à 6,5	Départs marques blanches

Le nombre total des engagés sera limité à 111 joueurs (dont 12 *wild cards*). Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés selon l'ordre du dernier Mérite National Amateur disponible ; puis par ordre d'index.

Article 3 - **Qualification** : après 36 trous, dans chaque série, les 2/3 du champ plus les ex-aequo seront qualifiés pour le dernier tour.

Article 4 - **Droits d'engagement** : (journée d'entraînement le jeudi 29 mars 2007 comprise)

Adultes de plus de 25 ans (nés avant 1982)	90 Euros
Joueurs de 19 à 25 ans (nés de 1982 à 1988)	45 Euros
Joueur de 18 ans ou moins (nés en 1989 ou après)	15 Euros

Article 5 - **Clôture des engagements** : **samedi 17 mars 2007 à 18 heures**

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

Article 6 - **Les inscriptions** se feront uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement à **partir du 15 janvier 2007 et jusqu'au samedi 17 mars 2007 à 18 heures** et seront adressés à :

Golf Club de Nîmes Campagne	Route de Saint Gilles	30900 Nîmes
Tél. : 04 66 70 17 37	Fax : 04 66 70 03 71	@mail : golf.nimes.campagne@wanadoo.fr

Article 7 - **Tirage des départs**

Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index, les messieurs en premier suivis des dames. Les départs du 2^{ème} tour seront ceux du 1^{er} tour, en les divisant en deux, en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes et en alternant les départs au 1 et au 10 entre les deux tours.

Les départs du dernier tour se feront dans l'ordre inverse des résultats des 2 premiers tours.

Article 8 - **Prix : Trophée aux 1^{er} des classements Généraux Hommes et Dames.**

Les Trophées de l'épreuve seront à la disposition des vainqueurs pendant un an, charge à eux d'y faire graver leur nom.

Autres Prix : **Dames** 2 Prix **Messieurs** 4 Prix

Article 9 - **Départage** : Play-off « mort soudaine » pour la 1^{ère} place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Article 10 - **Remise des prix** : Dimanche 1^{er} Avril 2007, suivie d'un cocktail